

septembre-octobre 2008 n°37



Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

La Lettre



Les grands défis environnementaux

1^{ère} partie :
**la perte de la
biodiversité**

Actualités

**Année remarquable pour
les coques**

La nuit des papillons

Travaux dans les dunes

Carnet de saison

De beaux passages !

**Nidification de la
Rousserolle effarvate**

**L'Eupatoire à feuilles de
chanvre**

Découvrir

**A la découverte de la baie
pour mieux la protéger**

Les actualités



Année remarquable pour les coques

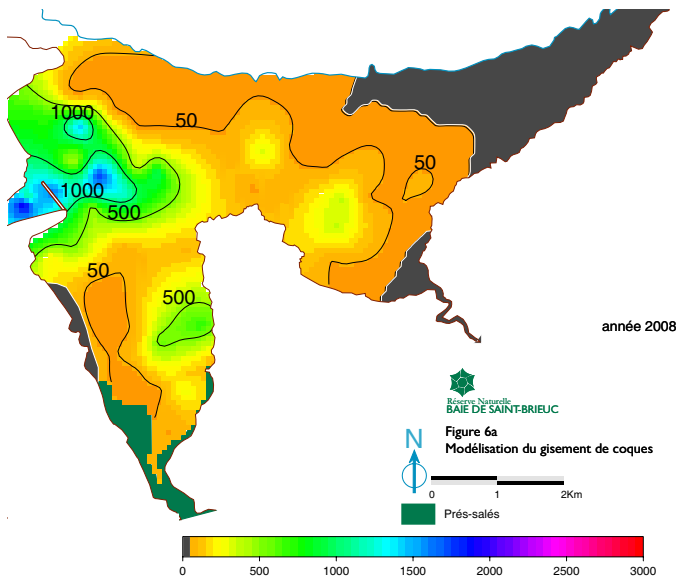
Si 2007 fut, depuis que l'on suit le gisement de coques de la baie de Saint-Brieuc, la plus mauvaise année pour la reproduction de cette espèce, 2008 sera la meilleure année. Cette année, la reproduction est trois fois supérieure à la moyenne observée depuis 2001. Cela devrait compenser plusieurs mauvaises années de reproduction (2005 et 2007) et permettre le maintien d'une activité de pêche pour 2009-2010, lorsque les coques auront atteint la taille minimale de 2,7 cm.

En savoir plus sur les coques :

<http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com/-Donnees-Scientifiques-.html>

Etude du gisement de coques (Ponsero et al., 2008)

<http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com/IMG/pdf/coque.pdf>



La nuit des papillons

Par une douce soirée d'été, Alain Cosson et Daniel Philippon accompagnés de plusieurs naturalistes du département ont réalisé un premier inventaire des papillons de nuits sur les dunes de Bon Abri. 56 espèces ont été observées dont deux nouvelles pour le département. Cela complète les 38 espèces de papillons de jours déjà inventoriées sur ce site. On croit bien souvent que les papillons de jour (rhopalocères) sont plus beaux et plus colorés que ceux de nuit (hétérocères), jugés plus ternes. Pourtant sous une lampe, ces insectes révèlent une très grande richesse de formes, couleurs, reflets... de toute beauté !



Découvrez le site internet réalisé par Allain Cosson : <http://www.papillons-fr.net/>



Travaux dans les dunes

Dans le souci constant de préserver les milieux naturels les plus vulnérables de la Réserve naturelle, à l'image des prés-salés dont l'accès interdit a été renforcé grâce aux barrières de bois posées en 2007, les ganivelles tout autour de la mare principale des dunes de Bon Abri ont été consolidées par les Brigades vertes, pilotées par la technicienne des espaces naturels et sensibles du Conseil général des Côtes d'Armor. Cela évitera à l'avenir d'apercevoir des promeneurs au milieu de la mare, dérangeant ainsi toute une faune qui y vit (Grenouille agile, Aigrette garzette, Poule d'eau...). Observer silencieusement la mare et ses habitants derrière les ganivelles ou au niveau de l'observatoire reste l'attitude la plus écologiquement responsable !

La perte de la biodiversité

En ce début de XXI^e siècle, l'humanité est confrontée à deux grandes menaces planétaires : la disparition massive d'espèces végétales et animales, et les bouleversements climatiques. La crise environnementale biologique et climatique fait aujourd'hui l'objet d'un consensus scientifique mondial, qui doit nourrir une prise de conscience générale. C'est pourquoi *La Lettre* consacre deux dossiers à ces défis majeurs lancés à notre société, en y soulignant le rôle joué par le réseau des réserves naturelles de France.

Un mammifère sur quatre, un oiseau sur huit, un tiers de tous les amphibiens et 70 % de toutes les plantes sont en danger. La diversité biologique de la planète s'appauvrit à un rythme sans précédent. Chaque année, entre 20 000 et 100 000 espèces disparaissent de notre planète et si rien n'est fait, au total, un cinquième de toutes les espèces vivantes pourrait disparaître avant 30 ans.

Qu'est ce que la biodiversité ?

Le terme biodiversité, contraction de diversité biologique, a été introduit au début des années 80 par les biologistes qui s'inquiétaient de la destruction rapide des milieux naturels et de leurs espèces. « Cette variabilité des organismes vivants » a été ensuite popularisée lors de la Convention de Rio de Janeiro en 1992. La diversité comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces.

La diversité biologique est la diversité de toutes les formes du vivant. Elle est habituellement subdivisée en trois niveaux :

- ✓ **La diversité génétique**, qui se définit par la variabilité des gènes au sein d'une même espèce ou d'une population. Elle est donc caractérisée par la différence de deux individus d'une même espèce ou sous-espèce (diversité intraspécifique).
- ✓ **La diversité spécifique**, qui correspond à la diversité des espèces (diversité interspécifique).
- ✓ **La diversité des écosystèmes**, qui intègre des interactions des populations naturelles et de leurs environnements physiques.



Lézard vert

La biosphère a connu cinq crises d'extinction spectaculaires dont la plus connue est celle qui a entraîné la disparition des dinosaures, il y a 65 millions d'années. La plus dévastatrice, celle du permien, il y a 250 millions d'années, a supprimé 50 % des familles d'animaux terrestres et 95 % des espèces océaniques.

Mais chacune de ces deux crises d'extinction s'est déroulée sur des centaines de milliers d'années, contrairement à celle que la planète subit actuellement...

La sixième extinction : le vivant s'en remettra... mais l'Homme ?

Il en est des espèces comme des individus : elles naissent, se développent puis s'éteignent. Ce processus fait partie du fonctionnement normal de la vie. Mais aujourd'hui le phénomène d'extinction est sans précédent depuis quelques siècles, voire quelques décennies. **Aujourd'hui le rythme d'extinction des espèces serait de 100 fois à 1 000 fois plus rapide que le rythme naturel.** La Terre a perdu la moitié de ses forêts originelles, la moitié de ses zones humides, le tiers de ses récifs coralliens... C'est pour cela que l'on parle de la sixième extinction, qui prend la forme à la fois d'un bouleversement et d'un appauvrissement du vivant.

Les conséquences pour les générations futures, encore difficiles à évaluer seront inévitablement très lourdes pour nos sociétés. Car, ne l'oublions pas, toute l'histoire des civilisations humaines tient en quelques millénaires, alors que la régénération de la biosphère après une extinction se fait généralement en 5 ou 10 millions d'années.

«L'Homme, par son égoïsme trop peu clairvoyant pour ses propres intérêts, par son penchant à jouir de tout ce qui est à sa disposition, en un mot, par son insouciance pour l'avenir et pour ses semblables, semble travailler à l'anéantissement des moyens de conservation et à la destruction même de sa propre espèce... » Lamarck - 1820



Crepidula fornicata

On estime que sur 100 espèces que l'Homme introduit dans un environnement nouveau, une dizaine s'acclimata et une prolifère, comme la crépidule introduite accidentellement sur le littoral français.



Rainette verte

Chaque jour, 160 hectares d'espaces naturels disparaissent en France.

Pourquoi la biodiversité est elle menacée ?

Plusieurs menaces pèsent sur la biodiversité de la planète.

✓ En premier lieu, **il y a la destruction ou la dégradation des milieux naturels.** Par exemple, en 50 ans, 65 % des zones humides françaises ont été détruites par comblement, poldérisation... A l'échelle de la planète, en 20 ans, nous avons déforesté 8 fois la surface de la France, soit 300 millions d'hectares. La fragmentation des habitats naturels est aussi une forme de destruction du milieu naturel.

✓ La « pollution biologique » autrement dit **l'introduction d'espèces** appauvrit et banalise les écosystèmes. C'est le second facteur d'extinction après la destruction des habitats.

✓ **Le changement climatique brutal** menace les écosystèmes et donc la biodiversité. La dérive climatique pourrait provoquer la disparition de plus d'un million d'espèces d'ici 2050 (lire dans le prochain numéro de **La Lettre**).

✓ **Les pollutions** et en particulier l'usage de plus de 100 000 substances artificielles (pesticides, métaux lourds,...) participent aussi à l'appauvrissement de la biodiversité.

✓ Enfin, **la surexploitation des ressources**, comme la surpêche (70 % des espèces les plus recherchées sont menacées) est nuisible au bon maintien des espèces. Certaines méthodes de pêche entraînent également des dégâts collatéraux avec la capture de phoques, dauphins, tortues, poissons immatures ou non commercialisables. Il y a également l'usage d'engins de pêche qui en raclant les fonds marins détruisent la faune d'invertébrés et les larves qui s'y trouvent.

Pourquoi protéger la biodiversité ?

L'Homme, par ses multiples activités, a généré des modifications des écosystèmes de manière plus rapide et plus intense que sur aucune autre période comparable de l'Histoire. L'une des conséquences les plus dramatiques est la dégradation ou la disparition de nombreux services écologiques rendus par les écosystèmes. On estime que plus de 60 % de ces services sont dégradés. L'ONU a recensé dix-sept catégories de services écologiques que la biodiversité fournit à l'homme. Ce réservoir de ressources vivantes, d'une importance comparable à celles fournies par les matières minérales, est actuellement menacé. Mais cette menace est beaucoup moins bien perçue par l'opinion que celles induites par le changement climatique et la crise énergétique.

La nature apporte à nos sociétés de nombreux bienfaits : nourriture, eau propre, fibres, sols sains, protection contre les inondations, médicaments, stockage du carbone... Les pressions de nos modes de vie actuels altèrent les écosystèmes et nous en subissons, ou subissons, en retour, les conséquences. La perte de biodiversité a un coût économique considérable sur le monde. Chaque année, les hommes sont déjà à l'origine de 50 milliards d'euros de dégâts sur les zones terrestres du monde.

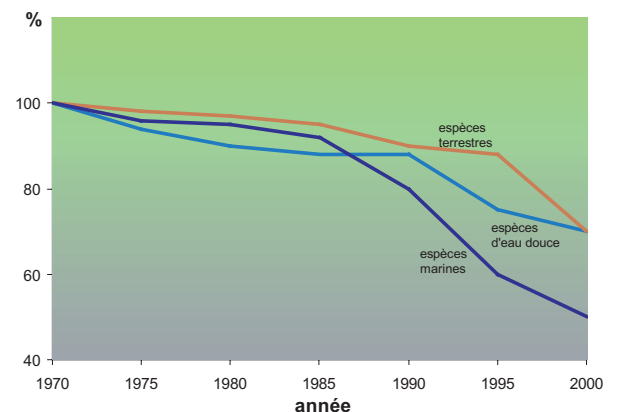


70 % de notre alimentation dépendent des insectes pollinisateurs, grandement menacés par les pesticides.



Si l'on ne fait rien, d'ici 2050, 11 % des zones naturelles restantes devraient disparaître, près de 40 % des terres actuellement exploitées pour des formes d'agriculture peu intensive pourraient être converties en terres d'agriculture intensive, ce qui entraînerait des pertes supplémentaires de biodiversité. Enfin, 60 % des récifs coralliens risquent de disparaître d'ici 2030 du fait de la pêche, des maladies, des espèces allogènes envahissantes et du blanchissement des coraux lié au changement climatique. Ce qui causerait un appauvrissement de la vie sous-marine.

Ce phénomène coûterait 100 milliards de dollars, 27 millions d'emplois mais aussi des pertes en apport de protéines à une population de près d'un milliard de personnes, selon l'économiste Pavan Sukhdev missionné par l'Union européenne afin d'évaluer le coût économique de la perte de biodiversité.



Mais au delà des raisons économiques, le vivant ne mérite pas notre protection seulement parce qu'il nous est utile. La défense des espèces et des habitats a aussi des motivations éthiques, car le vivant est un patrimoine bien plus ancien et bien plus diversifié que notre patrimoine historique.

La perte de biodiversité s'accélère depuis quelques années dans l'ensemble des milieux naturels de la planète.

espèces	dans les réserves
Huîtrier pie	80 %
Avocette élégante	78 %
Grand Gravelot	54 %
Pluvier argenté	75 %
Bécasseau maubèche	88 %
Bécasseau sanderling	27 %
Bécasseau variable	76 %
Barge à queue noire	90 %
Barge rousse	74 %
Courlis cendré	74 %
Chevalier gambette	80 %
Tournepierre à collier	15 %

Les réserves naturelles jouent un rôle prépondérant dans la sauvegarde de nombreuses espèces de limicoles.

Le rôle des réserves naturelles

La mission fondatrice des réserves naturelles et des autres espaces protégés est de sauvegarder la biodiversité. Aujourd'hui 12,6 % de la surface terrestre mondiale sont protégés.

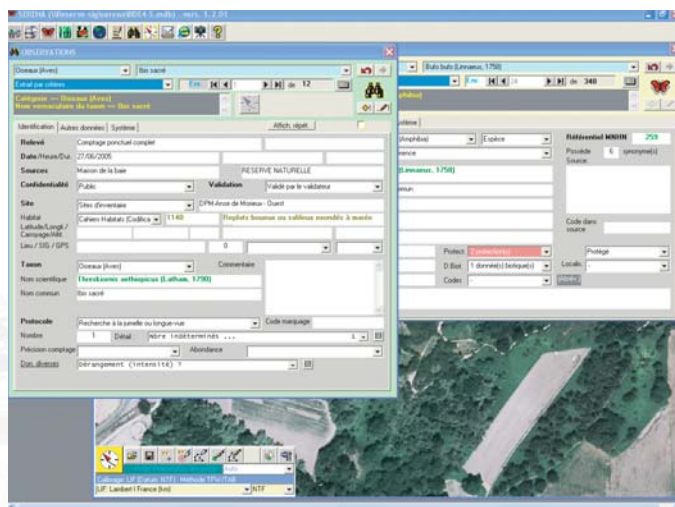
En France, les réserves naturelles abritent 676 espèces de plantes protégées ou menacées et 320 espèces d'animaux protégés. Elles préservent ainsi 80 % de la population de Phoque veau-marin et un quart de la population de Bouquetin des Alpes.

Le réseau des réserves est également d'une grande importance pour la préservation des espèces d'oiseaux menacés. Les réserves naturelles littorales de la Manche et de l'Atlantique jouent un rôle primordial pour ces dizaines de milliers d'oiseaux de rivages, en hébergeant plus des deux tiers des effectifs hivernants soit près d'1,7 millions d'oiseaux d'eau (lire **La Lettre** n°26). Ainsi entre 70 et 90 % des effectifs de certaines espèces de limicoles, comme la Barge à queue noire, l'Huîtrier pie, le Bécasseau sanderling... sont protégés par les réserves naturelles littorales.



Sur les 18 000 espèces qui font l'objet d'une estimation de leur état de conservation, à ce jour 1 167 d'entre elles sont considérées comme menacées.

Les réserves naturelles ont créé, à la demande de l'Etat, l'observatoire du patrimoine naturel qui centralise toute les données recueillies lors des inventaires de terrain.



L'ensemble des observations et des données naturalistes est informatisé dans SERENA. Cette base de donnée créée par RNF permet de communiquer les observations aux organismes centralisateurs nationaux (ex: Muséum national d'Histoire naturelle).



En savoir plus :

Rapport parlementaire téléchargeable sur le site du sénat :

Laffitte P. & Saunier C., 2007. La biodiversité : l'autre choc ? l'autre chance ? Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, 192 p.

Étudier la biodiversité

L'humanité détruit à une vitesse accélérée non seulement la biodiversité qu'elle connaît, mais celle qu'elle n'a pas encore découverte. Chaque année on découvre un grand nombre d'espèces. Pourtant il faudrait des siècles pour inventorier toutes les espèces, sans parler des bactéries (plusieurs milliard d'espèces), des virus... qui jouent un rôle écologique majeur. A ce jour, on a décrit environ 1,7 millions d'espèces sur 5 à 100 millions qui restent à découvrir. Par exemple, en une année (2003), on a découvert 1635 espèces marines dont une baleine de plus de 10 m de long !



Carnet de saison

Date des prochains comptages ornithologiques

Samedi 4 octobre à 8 h 30

Lundi 20 octobre 9 h 15

Lundi 10 novembre à 14 h 30

Quelques chiffres ...

235 Grands gravelots

1 644 Huîtriers pie

176 Sternes caugek

700 Puffins des Baléares

L'ensemble des résultats des comptages sont téléchargeables sur le site internet de la Réserve naturelle.

De beaux passages !

A partir de mi-juillet, la migration des limicoles commence. Sur la Réserve, de beaux passages migratoires ont été notés, notamment du 24 juillet au 4 août : 11 Vanneaux huppé (24/07) ; 245 Chevaliers aboyeur (25/07) ; 56 Courlis corlieu (25/07) ; 145 Bécasseaux cocorli (31/07) ; 551 Chevaliers gambette ((01/08) et 31 Chevaliers guignette (04/08). Ont été vus aussi deux Grandes aigrettes, un Héron pourpré (23/07) et une Spatule blanche (31/07) à Pissoison.

Nidification de la Rousserolle effarvatte

Certes, la Réserve naturelle est un lieu d'accueil pour l'avifaune en hiver. Elle abrite aussi à la belle saison des oiseaux nicheurs, comme la Rousserolle effarvatte, qui d'après l'observation de trois individus transportant de la nourriture et les cris d'alarme, nichent certainement dans la Zone de Protection Renforcée, au niveau de l'anse d'Yffiniac.

Zoom sur...

L'Eupatoire à feuilles de chanvre

Eupatorium cannabinum



L'Eupatoire à feuilles de chanvre est une grande plante vivace, haute de 0,40 à 1,50 m, commune dans les lieux humides et ombragés, au bord des ruisseaux, des étangs et des cours d'eau, dans les marais, les clairières et les coupes de bois dans les forêts humides. Native en Europe, elle peut se rencontrer jusqu'à 1700 m d'altitude.

Sa haute tige dressée, de teinte rougeâtre, porte des feuilles opposées, divisées en trois segments allongés et dentés. Les jolies fleurs rose foncé, en petits capitules, sont groupées au sommet de chaque tige terminale. La floraison a eu lieu de juillet à septembre.

Cette plante est dédiée à Mithridate Eupator (132 à 63 avant J.C.), roi du Pont, qui découvrit la plante et ses vertus. Le roi, connaisseur en poisons et antidotes, disposait d'un contrepoison puissant contenant justement de l'Eupatoire. En effet la plante présente des propriétés laxatives et contient aussi des substances antimicrobiennes qui stimulent l'immunité.

La ressemblance de ses feuilles avec celles du chanvre -cannabis- lui ont donné le nom d'espèce cannabinum. Cette similitude s'arrête là, il est inutile d'essayer de les consommer en cigarette.

L'Eupatoire à feuille de chanvre est très recherchée par les abeilles et les papillons. En ce moment vous la découvrirez dans les dunes de Bon Abri.

Découvrir

A la découverte de la baie pour mieux la protéger

Jusqu'au 5 novembre 2008, à la Galerie du Point-Virgule à Langueux, se tient l'exposition "A la découverte de la baie pour mieux la protéger".

Cette exposition vous présentera à travers différents espaces, la faune et la flore de la baie de Saint-Brieuc, mais aussi le requin pèlerin et autres espèces des fonds marins. Vous y (re)découvrirez l'exposition "Voyage au cœur de la baie" créée par l'équipe de la Réserve naturelle à l'occasion des 10 ans de la Réserve (voir encadré). Vous y trouverez aussi le guide sur les refuges à papillons mis en place par VivArmor Nature et pourrez contribuer ainsi à la protection de ces insectes particulièrement menacés. Enfin vous recevrez de nombreux conseils et méthodes de désherbage possibles pour jardiner au naturel !

Conférences

Deux conférences sont organisées dans le cadre de cette exposition. Elles seront animées par l'équipe de la Réserve naturelle. Elles auront lieu à la terrasse du Point Virgule, à Langueux.

Une Réserve naturelle, à quoi ça sert ?

Une conférence pour tout savoir sur la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc : son patrimoine naturel, ses milieux, sa réglementation, sa gestion raisonnée...

Judi 2 octobre 2008 à 20 h 30.

Le peuple du sable

L'éstran sableux, d'apparence désertique, est en fait un milieu extrêmement riche. Vous découvrirez à travers cette conférence, les 50 à 60 espèces de coquillages, crustacés et vers qui y vivent mais aussi leurs modes de vie quelquefois bien insolites !

Samedi 25 octobre 2008 à 20 h 30.

L'exposition sur les 10 ans de la Réserve naturelle, « Voyage au cœur de la baie » se termine le 14 septembre à la Maison de la Baie. Mais l'aventure des 10 ans ne s'arrête pas là. En effet, les 21 panneaux scientifiques de l'exposition, qui présentent la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc sont destinés à voyager dans les communes (mairies, bibliothèques, établissements scolaires, événements culturels...) qui le désirent. Ils sont rigides et imperméables ; on peut donc les exposer en extérieur. Pour toute réservation, vous pouvez appeler au 02 96 32 31 40.

Conception et réalisation

Alain Ponsero, Elodie Roubichou, Michel Plestan

Relecture

Direction Environnement et Salubrité, Service communication

Crédits photographiques

Alain Ponsero, Elodie Roubichou

Abonnement

Vous pouvez recevoir gratuitement *La Lettre* sur simple demande, soit par mail, soit par courrier. Vous pouvez vous abonner directement sur le site internet : www.reservebaiedesaintbrieuc.com



Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

Réserve naturelle
site de l'étoile
22120 Hillion
Téléphone : 02 96 32 31 40
Télécopie : 02 96 77 30 57
www.reservebaiedesaintbrieuc.com
reservenaturelle@cabri22.com



CABRI
3, place de la résistance
BP 4402
22044 Saint-Brieuc
Téléphone : 02 96 77 20 00
Télécopie : 02 96 77 20 01
www.cabri22.com
accueil@cabri22.com



VivarmorNature
10, boulevard Sévigné
22000 Saint-Brieuc
Téléphone/fax : 02 96 33 10 57
assoc.orange.fr/vivarmor
vivarmor@wanadoo.fr